

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6264**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des organisations spécialité : Management des entreprises agricoles

Nouvel intitulé : Management des organisations - Spécialité Management des Entreprises Agricoles.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université d'Angers, MINISTERE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Conseil des agriculteurs ou les entreprises ou les PME dans leurs choix fiscaux, dans leur protection sociale, dans la gestion du personnel

-Conseil des agriculteurs ou des entreprises dans leurs décisions

-Etre capable d'assurer la comptabilité d'agriculteurs ou d'entreprises para agricoles ou agro-alimentaires Raisonner ou apporter un conseil dans la conduite des productions, dans les stratégies d'investissements, dans la gestion de trésorerie, dans la gestion prévisionnelle

Savoir identifier les enjeux juridiques liés à la création d'entreprise, au statut d'entreprise et à la transmission du patrimoine

Apporter les conseils nécessaires à la protection de l'environnement, au respect des normes sanitaires, à l'information du consommateur et à la qualification des entreprises et des produits agricoles ou agro-alimentaires

Comprendre les évolutions du monde agricole et les intervenants de la filière.

Etre capable de situer une entreprise dans sa filière ou son secteur-

Appréhender le fonctionnement global d'une entreprise

Etre capable de situer une entreprise dans son environnement économique général et administratif-Connaître les services des collectivités locales, de l'Etat et de l'Europe, qui structurent ou interviennent dans les entreprises agricoles, para agricoles ou agro-alimentaires-

Etre capable de tenir une conversation courante en anglais et de comprendre et communiquer par oral ou écrit en anglais professionnel-

Savoir analyser et synthétiser une documentation.-Maîtriser les situations de communications professionnelles.-

Etre capable d'utiliser les principaux outils informatiques de base-

Etre capable de cerner correctement une question à résoudre, de la problématiser, d'établir un plan de résolution en utilisant une démarche d'hypothèses.-

Etre capable d'analyser, traiter et présenter des données-

Etre capable d'anticiper sur un projet, de planifier le travail -

Savoir élaborer un projet et conduire une étude approfondie sur un sujet concret -

Evaluer ses propres compétences professionnelles et ses capacités relationnelles-

Rédiger un rapport et le présenter par oral

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

organismes de gestion et d'économie rurale, organismes de financement et d'assurance de l'agriculture ou auprès des PME coopératives d'agrofouritures et de négoce des produits agricoles et agro-alimentaires, groupements de producteurs et des entreprises agro-alimentaires-

comptable-conseiller en organismes de gestion et d'économie rurale, conseiller de gestion

chargé de clientèle et conseiller dans les organismes de financement et d'assurance de l'agriculture ou auprès des PME

assistant juridique, administratif et de gestion des coopératives d'agrofouritures et de négoce des produits agricoles et agro-alimentaires, des groupements de producteurs et des entreprises agro-alimentaires-

animateur des organisations agricoles et du développement rural

enseignant, formateur au sein des établissements d'enseignement agricole et des organisations professionnelles agricoles

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

En formation initiale : Formation universitaire Communication Outils méthodologiques

L'entreprise et son environnement

Le conseil et le conseiller
Gestion agricoles
Application professionnelle
Projet tutoré -
Stage en entreprise

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		oui
En contrat d'apprentissage	X		non
Après un parcours de formation continue	X		oui
En contrat de professionnalisation	X		non
Par candidature individuelle	X		oui
Par expérience dispositif VAE	X		oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 Novembre 1999 publié au JO du 24 Novembre 1999 Arrêté du 16 juillet 2008 relatif aux habilitations de l'Université d'Angers à délivrer les diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://univ-angers.fr>

Lieu(x) de certification :

IUT Angers

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université d'angers

Historique de la certification :

Certification suivante : Management des organisations - Spécialité Management des Entreprises Agricoles.